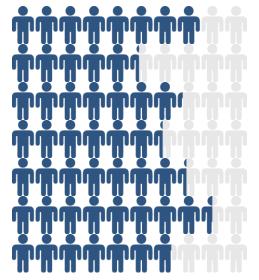
La qualité de l'eau en Brocéliande Retours de l'enquête du Conseil de développement

Commission Eau-Agriculture-Alimentation-Biodiversité

2023

Depuis plus d'un an la commission Eau-Agriculture-Alimentation-Biodiversité (EAAB) du Conseil de Développement a réalisé un diagnostic du territoire autour de la question de l'eau, jugeant ce sujet essentiel. Elle a rencontré différents experts dans le domaine pour s'informer et approfondir les différentes problématiques liées à l'eau au sein du pays. Percevant des « inquiétudes »au sein de la population, renforcées par la sécheresse de l'été 2022, les membres de la commission ont décidé de réaliser une enquête sur la qualité de l'eau auprès des habitants du pays. Celle-ci s'est déroulée de décembre 2022 à mi-mars 2023. Plus de 700 personnes ont répondu. Nous les en remercions vivement. Voici une courte synthèse dans cet article. L'ensemble des résultats est accessibles sur les sites du Pays, des EPCI et de communes.



80% des enquêtés boivent l'eau du robinet parce que c'est moins cher et plus écologique

54% ont confiance mais 46% ont quand même des doutes sur sa qualité

72% ne connaissent pas le prix payé au m³

64% ne savent pas comment l'eau est traitée

74% estiment ne pas être assez informés sur la qualité de l'eau

85% des personnes interrogées expriment de l'inquiétude vis-à-vis de la présence de substances préoccupantes

68% demandent des actions pour réduire les pesticides



Première conclusion de l'enquête

Les habitants du pays boivent majoritairement de l'eau du robinet sans réellement en connaître le prix ni les traitements. Ils ont globalement une bonne perception de la qualité de l'eau mais il y a une méconnaissance, quelques doutes et inquiétudes et un réel besoin d'informations!

Ils souhaitent être mieux informés pour agir à tous les niveaux : des habitants, des communes et inter-communes, des professionnels (Agriculture, industrie, artisanat...).

Des préconisations inspirées de cette enquête :

Impulser une transition écologique vertueuse vers une meilleure qualité de l'eau portée par tous, citoyens et collectivités



Développer des actions de communication et de sensibilisation

- Sur les problématiques de l'eau (qualité et quantités) dans les écoles, les TAP, dans les clubs sportifs et associations de la commune... Organisation de réunions publiques
- Fournir les résultats détaillés des analyses de l'eau
- Editer une rubrique sur l'eau dans le bulletin municipal ou inter communal
- Organiser des ateliers sur les produits ménagers vertueux pour apprendre à les utiliser ou les fabriquer soimême. (En médiathèque, à la mairie, en collaboration avec des associations locales)
- Encourager et soutenir le jardinage n'utilisant pas de produits nocifs pour la terre et l'eau



Accompagner et agir pour réduire les pesticides et les produits dangereux

- Sensibiliser et accompagner des agriculteurs, entreprises, et particuliers (via un service civique par exemple), pour initier aux bonnes pratiques permettant d'améliorer la qualité de l'eau et de l'économiser
- Sensibiliser et former le personnel municipal aux bonnes pratiques et à l'utilisation de produits respectueux de l'environnement dans tous les secteurs d'activités de la commune (écoles, cantine, gestion des espaces verts, entretien des bâtiments...).
- Répondre aux objectifs de la loi EGALIM en réalisant les quotas de produits Bios (20%) à intégrer dans les repas des cantines et en restauration collective. Démarche concrète de changement et d'exemplarité, levier de transformation au sein des familles et de la population, passant par la pratique des enfants.
- Contribuer au développement d'une agriculture respectueuse de la terre et de l'environnement, en particulier la bio- Soutenir la consommation de produits alimentaires vertueux, auprès des producteurs locaux répondant à ces critères
- Protéger et Restaurer les zones humides.
- Travailler au maintien et à la restauration des haies.
- Anticiper la loi autour du ZAN (Zéro Artificialisation Net) dès aujourd'hui : prioriser les trottoirs et les chemins piétonniers naturels, les parkings enherbés, conserver les arbres en place, lors des travaux d'aménagements



Pour en savoir plus :

Consulter les résultats complets de l'enquête sur le site du Pays de Brocéliande :

https://pays-broceliande.bzh/connaitre/le-conseil-de-developpement/

Contact:

conseil.developpement@pays-broceliande.bzh





